

AUTOMOBILES
CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE

DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Depuis Avril 1973, ces véhicules (exceptés ceux du type P.O) ne sont plus équipés de batteurs à inertie sur l'essieu avant.

Suite à cette évolution, les amortisseurs avant, de marque " BOGE ", ont été modifiés.

PIECES DE RECHANGE :

Le Département des Pièces de Rechange fournit les nouveaux amortisseurs " BOGE " (couleur ocre).

DESIGNATION	REFERENCE	N° P.R.
Amortisseur	1.0390-27-304-0	2 F 5 444 368 N

REPARATION :

1°) Sur les véhicules sans batteurs à l'avant, il faut obligatoirement monter des amortisseurs avant " BOGE ", nouveau modèle (2 F 5 444 368 N), ou les amortisseurs avant " LIPMESA " qui restent inchangés (2 M 5 401 559 Y).

2°) Les amortisseurs arrière, " BOGE " ou " LIPMESA " sont inchangés.

3°) Il est impératif de monter le même type d'amortisseur sur un même essieu.

NOTA : Pour les opérations de montage, se reporter aux indications du schéma figurant dans la Note Technique n° 148 A du 20 décembre 1971.

REMARQUES :

a) Suite à la suppression des batteurs sur l'essieu avant, les pivots seront prochainement modifiés :

- les oreilles de fixation des batteurs seront supprimées.

Le Département des Pièces de Rechange ne fournira que les anciens pivots. Ainsi, lors de l'échange d'un pivot en réparation, on pourra trouver, sur un même essieu, les deux modèles de pivots.

T.S.V.P

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

CAPITAL 600.000.000 F - SIEGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRE CITROEN - 75747 PARIS CEDEX 15 - R.C. SEINE 64 B 50 19
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Avenue Georges Clémenceau - 92 000 NANTERRE - Tél. 204-40-00 - Postes 577 et 578

AMAC

**NOTE
TECHNIQUE**

N° 173 A

10 Juillet 1973

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES

TOUS PAYS

VEHICULES AMI 8

Tous Types

AM série JA

AM série JB

AM série JC

SUSPENSION

Suppression des batteurs à

inertie sur l'essieu avant

b) La Note Technique n° 145 A du 8 Novembre 1971, annonçait la suppression des batteurs à inertie sur l'essieu arrière.

De ce fait, les bras arrière seront prochainement modifiés : les supports de batteurs seront supprimés.

Le Département des Pièces de Rechange ne fournira que les anciens bras (avec supports). Ainsi, lors de l'échange d'un bras en réparation, on pourra trouver, sur un même essieu, les deux modèles de bras.